L'Indispensable

AVRIL2021

Dans ce numéro :

Grand dossier:	1
La mobilisation en Estrie	2
Pourquoi se mobiliser?	3
Des nouvelles de la négo	4
Le CPSST en temps de	5
Grand dossier: DRHCAJ	6
La convention et vous	7
Notre calendrier	8
Pause café	8
Nous joindre	9

Le mot de la présidente

Isabelle Mantha, Présidente APTS Estrie

#PAYÉEAUFÉMININ est le thème avec lequel nous interpellons le gouvernement en alliance avec nos collègues de la FIQ. Il est très contemporain ce thème disons !

Dernièrement, 6,4 milliards[1] de dollars sont annoncés en infrastructure sur les routes, vous m'en voyez heureuse… la population du Québec a le droit d'avoir des routes sécuritaires, ça va de soi ! Toute la population les utilise. Cependant, se seront nos alliés masculins qui auront le privilège d'avoir ces contrats lucratifs $$$!

Le réseau de la santé et les services sociaux québécois public est bon, inclusif, bienveillant et professionnel mais maintenant qu'il est géré de façon comptable, les performances, l'efficacité et les considérations financières sont mis en premier plan. Il avait aussi un volet préventif et éducatif qui, aujourd'hui est parti en fumée. **Maintenant, il est trouéE, épuiséE, indignéE et plus que jamais révoltéE !!**

Le constat est là ! Il est un réseau à prédominance féminine qui est sous payé depuis trop d'années. On ne veut plus se faire dire que c'est une vocation que de travailler dans la santé et les services sociaux… **On veut se faire reconnaitre comme des professionnelles et des techniciennes spécialistes de leur pratique professionnelle.** Depuis mars 2020, plus que jamais, l'importance d'avoir un réseau de la santé et des services sociaux fort a été démontré. Toute la population a eu besoin de ce réseau, encore plus que ses routes dans le contexte pandémique… Cette importance passe, d'abord et avant tout, par les personnes qui y travaillent… Être reconnues et écoutées ce n'est pas la mer à boire cela !

Vos offres sont méprisantes Mme Lebel! Vous ne nous prenez pas au sérieux ! Sans nous, le réseau s'écroule. Vous devez remettre sur ses rails le réseau public si cher et vital aux populations vulnérables. **Le privé n'est pas une avenue à envisager… Cela divise la population, isole les plus vulnérables, diminue l'accessibilité et sélectionne les usagers sous des considérations financières et cela, le Québec n'en veut pas de cette solution !**

Un réseau fort ça passe par nous, les femmes du réseau de la santé et des services sociaux, en nous reconnaissant à NOTRE juste valeur. En 2021, ce n'est pas parce que nous suivons notre « destinée », que nous sommes des actrices importantes du réseau public mais bien parce que nous sommes des professionnelles et des techniciennes qui sommes fières de nos professions et nous avons compris que d'agir en réadaptant, en diagnostiquant, en prévenant, en intervenant, en soignant et en écoutant, nous sommes essentielles et chères pour l'avenir de la population québécoise. **Nous voulons contribuer et continuer à le faire, aidez-nous !**

RECONNAISSEZ-nous maintenant Mme Lebel et M Legault, car être #PAYÉEAUFÉMININ, c'est terminé !

1.https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1786115/quebec-milliards-transport-investissement

Sommaire :

- La mobilisation en Estrie
- L'histoire de la mob
- CPSST
- La négo en quelques mots
- Dossier DRHCAJ
- Concours

La mobilisation en Estrie

Par Danny Lamoureux et Mathieu Ouellette, Agent de mobilisation et d'information

La tournée printanière de l'APTS Estrie s'est fait sous le slogan: J'ai le réseau à cœur!!!

À la fin du mois de janvier, nous avons lancé le concours les vendredis noirs, pour témoigner de notre indignation face à l'immobilité des négociations. Il y a eu une grande participation et nous vous en remercions. Quatre personnes chanceuses se sont vu mériter un certificat de 20 $ d'une entreprise locale de leur choix. Bien que le concours soit terminé, nous vous invitons à poursuivre le port d'un vêtement noir les vendredis!

Au moment où vous lirez ces lignes, l'équipe de la tournée aura parcouru la quasi-totalité des sites de notre vaste et grande région de l'Estrie. Pour la tournée : J'ai le réseau à cœur, les membres de l'exécutif, les agents de mobilisation et d'information ainsi que les conseillers de l'APTS, sont allés à votre rencontre pour échanger avec vous. Nous avions la préoccupation de vous entendre, sur votre vécu actuel dans vos différents milieux de travail, mais aussi de vous informer sur l'état de la situation de la négociation de notre convention collective nationale. L'information sur l'état de la négociation est le constat d'un mur qui nous sépare entre nos demandes et les offres du gouvernement. Les informations que nous vous avons données étaient importantes pour vous encourager à venir en grand nombre, participer à notre assemblée générale spéciale qui s'est tenue via Zoom le 14 et 15 avril dernier. Compte tenu des reculs importants et de l'absence de volonté de vouloir trouver une voie de passage acceptable pour trouver des solutions, il était important pour nous d'avoir votre avis sur un mandat de grève de 10 jours, à utiliser au moment opportun. Votre réponse a été très claire en votant à 93,4% en faveur du mandat de grève.

Mathieu Ouellette Danny Lamoureux
AMIs APTS Estrie

«Nous allons contribuer à faire une différence pour garder notre système public en vie parce que nous avons notre réseau à cœur !!!»

Nous avons, lors de nos échanges avec chacun d'entre vous, constaté comment la surcharge de travail et les difficultés reliées à la pandémie vous affectaient.

Nous avons espoir que grâce à votre professionnalisme et le travail syndical effectué, nous allons contribuer à faire une différence pour garder notre système public en vie parce que nous avons notre réseau à cœur !!!

Note : pour les personnes qui n'ont pas été en mesure de venir nous voir pendant la tournée et qui voudraient obtenir leur beau chandail, fait au Québec, svp communiquez avec nous à mobilisation.05@aptsq.com

Pourquoi se mobiliser?

Par Jacinthe Galaise, Vice-présidente par intérim

Jacinthe Galaise
VP par intérim

Saviez-vous que la quasi-totalité des grands gains historiques au niveau des conditions de travail sont dus aux syndicats et à la mobilisation des gens?

Saviez-vous que cette mobilisation est encore et toujours importante aujourd'hui pour conserver ces gains et continuer à ajuster nos conditions de travail à la réalité de l'époque et du travail qui nous est demandé ?

Il peut arriver qu'aujourd'hui, on oublie que les syndicats ont été créés par nécessité. C'est le rapport de force obtenu par la mobilisation des gens qui ont permis d'obtenir des gains importants tout au cours de l'histoire de l'industrialisation du Québec. La révolution industrielle emmène beaucoup de gens en milieu de travail. À cette époque, les conditions de travail sont difficiles, voire même abominables. Les femmes et les enfants sont aussi en grand nombre sur le marché du travail. Les conditions sont d'autant plus difficiles pour eux, par exemple, les femmes sont deux fois moins bien payées que les hommes et les enfants trois fois moins. Au départ, les syndicats ne sont pas reconnus, ils sont même interdits. On emprisonne les syndicalistes, on va même jusqu'à tuer certains d'entre eux. Avec le temps, les syndicats rejoignent davantage de gens et deviennent de mieux en mieux organisées. Cela leur permet de faire voter les premières lois du travail et oblige les employeurs à signer des contrats de travail.

> *«Plus nous sommes à partager, à nommer haut et fort, à nous déplacer et à nous mobiliser pour dénoncer l'appauvrissement des conditions de travail dans le réseau de la santé et des services sociaux, plus nous aurons l'écoute du gouvernement»*

Certains évènements sont marquants dans l'histoire syndicale du Pays. En 1872, c'est l'arrivée de la semaine de travail réduite. C'est une première lutte sociale. Les gens travaillent à ce moment entre 12 et 15 heures par jour, 7 jours par semaine. Les familles travaillent pour survivre. Au départ, la mobilisation voulait limiter le travail des enfants. Une première mobilisation a permis de ramener la journée de travail de 12 heures à 9 heures. Cette lutte voit le premier mouvement de grève, dans une imprimerie de Toronto. C'est d'ailleurs ce mouvement qui est à l'origine de la fête du Travail. En 1919, le salaire minimum des femmes est mis en place. Comme le salaire des femmes et des enfants était très bas, les hommes de retour de la guerre ne se trouvaient pas d'emploi. La mise en place de ce minimum a permis aux hommes de retrouver du travail et aux femmes de retourner à la maison. La notion de salaire raisonnable est apparue en 1937. Le fond était donc de fournir un salaire égal pour un travail égal. Ce n'est qu'en 1940 que la loi sur le salaire minimum est entrée en vigueur, la même année que le droit de vote des femmes au Québec. En 1943, c'est l'arrivée de l'obligation scolaire et des allocations familiales données lorsque les enfants fréquentaient l'école qui a permis de limiter le travail des enfants. Jusqu'à 16 ans, la scolarisation doit dorénavant primer sur le travail. En 1946, la loi sur les congés annuels donne dorénavant une semaine de congés annuels par année. Comme la fréquentation de l'église était obligatoire, les gens travaillaient 6 jours sur 7 depuis 1919. Enfin, ce n'est qu'en 1980 que la loi sur la santé et sécurité du travail a fait son apparition.

L'APTS, pour sa part, est née en mars 2004 des suites de la loi 30. Cette loi obligeait les organisations syndicales à se regrouper en 4 grandes catégories au sein des établissements de santé et de services sociaux. L'APTS est issue de la fusion de 2 organisation syndicales soit l'APTMQ et la CPS. Sa première négociation nationale s'est vue terminée par une imposition de nos conditions de travail par le

gouvernement en 2005. La première véritable négociation nationale a donc été celle de 2010. Cette négociation s'est soldée par une entente négociée en 2011 avec la réalisation de plusieurs gains. En 2015, une formidable mobilisation des membres a permis d'arriver à une entente nous permettant de conserver nos acquis durement gagnés à la précédente négociation. L'obsession du gouvernement libéral pour le déficit zéro a été un enjeu important de cette négociation.

Cette négociation-ci se fait sous la réalité de la pandémie de COVID19. Nous avons un gouvernement qui en est à sa première négociation avec le secteur public. Nous avons débuté cette négociation avec beaucoup d'espoirs. Cependant, après plus de 16 mois de négociations, il appert que peu de nos demandes sont considérées. Les offres du gouvernement sont minimales. On peine à réussir à conserver nos acquis, certaines demandes du gouvernement sont même des reculs pour nous tous. Pour faire valoir l'importance de nos conditions de travail, c'est de la mobilisation des gens dont nous avons besoin. Plus nous sommes à partager, à nommer haut et fort, à nous déplacer et à nous mobiliser pour dénoncer l'appauvrissement des conditions de travail dans le réseau de la santé et des services sociaux, plus nous aurons l'écoute du gouvernement.

*Tiré du document de formation : Initiation à la vie syndicale |Historique, Syndicat APTS

Des nouvelles de la négo

Par Danny Roulx, Représentant National par intérim

Danny Roulx, Représentant national par Intérim

Des avancées pour soutenir nos négociations nationales.

Premièrement, je tenais à remercier tous les membres qui ont participé à l'Assemblée générale spéciale du 14 et 15 avril derniers dont le résultat s'est soldé par un mandat de grève appuyé à 93.4%. Le message envoyé au gouvernement est clair. Il faut beaucoup plus en matière **d'attraction et de rétention** de personnel, il faut plus pour intervenir concrètement sur la **surcharge de travail,** en plus de la mise en place d'indicateurs pour établir une **charge de travail adaptée**. Ainsi, les membres de l'APTS Estrie insistent à leur tour sur l'importance d'être en mesure d'offrir les services auxquels la population a droit. Ils ont le **réseau à cœur** et vont demeurer debout pour le défendre.

> ***«s'est soldé par un mandat de grève appuyé à 93.4%»***

Ce moment du 15 avril 2021 a été un moment important pour l'APTS puisqu'en plus de l'Estrie, nos collègues des CISSS de la Montérégie Est, Centre et Ouest se prononçaient le même soir sur la même question. C'est donc le message de plus de 12 000 membres qui a fait écho sur le reste du Québec le même jour, à 91% et plus en faveur du mandat de grève. Au Québec, c'est maintenant plus de 31 établissements qui ont voté à 92% en faveur d'un mandat de grève.

Suite à cette assemblée, des invitations ont été envoyées aux 7 députés de la région de l'Estrie, soit Isabelle Charest, François Bonnardel, François Jacques, Gilles Bélanger, André Bachand, Geneviève Hébert et Christine Labrie. Ces communications informaient les députés du pourcentage d'adhésion de notre mandat de grève et les invitaient à nous rencontrer dans le but que nous puissions leur présenter nos préoccupations quant aux soins et services offerts à la population ainsi que nos réflexions sur des solutions possibles. Nous avons eu le plaisir de rencontrer Christine Labrie de Québec Solidaire le vendredi 23 avril dernier. Cette dernière a les mêmes préoccupations en matière d'attraction et de rétention de personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Comme mentionné pendant l'AGS, nous continuons à négocier avec le gouvernement. Un nouveau dépôt a été présenté par l'APTS le 20 avril dernier en réponse au dépôt fait le 31 mars par le Conseil du trésor. C'est maintenant à eux de nous répondre avec la pression qui augmente par l'obtention des mandats de grèves qui s'actualise partout au Québec.

Continuez votre excellent travail et prenez soin de vous.

Syndicalement vôtre!

Le CPSST en temps de pandémie

Par Annie Sabourin, déléguée SST

Annie Sabourin, Déléguée SST

Même si la région de l'Estrie est passée au Palier 3 d'alerte (orange) depuis le 8 mars dernier, que la vaccination suit son cours en atteignant le nombre de personnes vaccinées ciblées pour le 31 mars 2021 soit 1.3 millions et que la cadence des CPSST-COVID a diminué aux deux semaines, il n'y a pas lieu de relâcher l'application des mesures sanitaires, bien au contraire.

L'arrivée des variants, dont leur nombre ne cesse de grimper, touche de plus en plus de régions au Québec. Cela est inquiétant et les prochains mois seront cruciaux. Donc, poursuivons nos efforts et restons vigilants dans l'application des mesures sanitaires.

Nouvelle directive plus rassurante pour les masques N95

Depuis le début de la pandémie, il y a eu plusieurs représentations au comité paritaire SST et à divers paliers Nationaux, pour réclamer le port du masque N95. Au début, le masque N95 était recommandé pour le personnel qui effectuait des interventions médicales générant des aérosols (IMGA). Au fur et à mesure, ainsi qu'avec l'évolution constante des données scientifiques, celles-ci ont permis de mieux connaitre le mode de propagation qui est aérienne sans controverse et d'en émettre les recommandations. C'est à partir du 11 février 2021 que la CNESST a confirmé l'utilisation des masques N95 à celles et ceux, travaillant en milieu de soins dans une zone chaude et lors d'une éclosion. Le 24 mars dernier, le tribunal administratif du travail a rendu une décision favorable pour le port du masque N95 en zone tiède dont les actions furent intentées par la FIQ et la CSN à l'été 2020. Lorsque vous lirez ces lignes, vous devriez avoir reçu de l'employeur, une note concernant cette nouvelle directive. Pour ceux et celles qui n'ont pas reçu leur ajustement du masque N95, informez-vous dès maintenant à votre gestionnaire.

Santé et bien être

Depuis mars 2021, le CIUSSE-CHUS offre gratuitement deux applications/plateformes aux employés et à leur famille pour favoriser la santé globale.

«Poursuivons nos efforts et restons vigilants dans l'application des mesures sanitaires»

LifeSpeak : plateforme pour la santé et le bien-être en complémentarité au programme d'aide aux employées (PAE) qui consiste :

- 120 formations vidéo sur la santé physique ou mentale, la nutrition, la gestion du stress, les finances, les relations, le perfectionnement professionnel, etc
- Podcasts
- Fiches-conseils
- Blogue d'experts
- Sessions de clavardage en temps réel *Demandez à un expert*
- Centre de ressources COVID-19

Lift Session : plate-forme d'entraînement qui consiste à une gamme d'activités de mises en forme

Le comité SST vous encourage à vous inscrire !

GRAND DOSSIER: DRHCAJ

Par Stéphane Fortier, conseiller syndical

Au CIUSSS de l'Estrie, parmi les nombreuses directions présentes, on retrouve la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ).

Cette direction agit à titre de coresponsable des trajectoires de soins et de services, de concert avec l'ensemble des directions appartenant au CIUSSS.

La DRHCAJ a pour mission de s'assurer de la qualité des ressources humaines et de s'assurer qu'ils soient en quantité suffisante pour que les soins et services offerts aux clientèles des divers programmes, soient de haute qualité et que les communications, tant internes qu'externes, soient adéquates.

«LA DRHCAJ est trop souvent perçue comme étant une direction exclusive à l'employeur. »

Composée d'équipes spécialisées ayant leurs responsabilités propres, elles assument un leadership dans la coordination des projets organisationnels. Ces facilitateurs indispensables contribuent également à l'atteinte de l'excellence opérationnelle qui demeure la pierre angulaire à l'actualisation de la vision du CIUSSS de l'Estrie CHUS. Leur rôle transversal s'avère donc essentiel.

Sous cette direction, nos membres sont appelés à œuvrer dans un contexte de consolidation de l'offre de service, d'optimisation et de performance des différentes directions. Aussi, elles ont le devoir de conjuguer avec un cadre légal vaste et complexe, en plus de répondre aux obligations de performance et de transparence.

Nos membres agissent en soutien à la gouvernance générale de l'établissement et sont répartis en 2 volets, soit :

Les directions administratives;

- La Direction administrative de recherche ;
- La Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques ;
- La Direction des ressources financières et de la logistique ;
- La Direction des services techniques ;
- La Direction des ressources informationnelles et technologiques ;
- La Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique.

Les directions cliniques :

- La Direction des soins infirmiers ;
- La Direction des services professionnels ;
- La Direction des services multidisciplinaires ;
- La Direction des services généraux ;
- La Direction de la protection de la jeunesse ;
- La Direction de santé publique ;
- La Direction du programme jeunesse ;
- La Direction des programmes DI-TSA et DP ;
- La Direction du programme SAPA ;
- La Direction des programmes santé mentale et dépendance;

LA DRHCAJ est trop souvent perçue comme étant une direction exclusive à l'employeur. Toutefois, elle compte environ 30 membres de l'APTS ayant notamment pour titre d'emploi :

- Avocat.e.s ;
- Agent.e.s de planification, de programmation et de recherche ;
- Ergothérapeutes.

Les avocates doivent fournir des opinions et des avis juridiques en plus d'exercer toutes les fonctions prévues par leur profession. Elles et ils doivent notamment plaider, devant les tribunaux, les organismes à caractère judiciaire ou quasi judiciaire. Les avocat.e.s assument aussi des mandats pour la direction de protection de la jeunesse ainsi que pour les autres directions du

CIUSSS, dont celles découlant de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), du Code civil du Québec, de la Loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS) et de la Loi sur la santé publique (LSP). Elle saisit les tribunaux, élabore des procédures, y fait des représentations et effectue des consultations, des avis juridiques.

Les agent.e.s de planification, de programmation et de recherche ont pour mandat d'assurer les activités de recherche nécessaires à l'identification et à l'évaluation des ressources et des besoins. Elles et ils conçoivent et proposent les plans et programmes de développement en vue d'assurer une planification adéquate des services. Elles et ils fournissent des conseils relativement à l'implantation ou à l'amélioration de programmes et/ou de services. Elles et ils peuvent participer aux différentes activités d'enseignement et de formation.

Pour terminer, les ergothérapeutes accompagnent les salariées dans leur quotidien pour favoriser un retour au travail gagnant. Elles évaluent les habiletés fonctionnelles, déterminent et mettent en œuvre un plan de traitement et d'intervention qui développe, restaure ou maintien les aptitudes, compense les incapacités, diminue les situations de handicap et adapte l'environnement dans le but de favoriser une autonomie optimale de l'être humain en interaction avec son environnement.

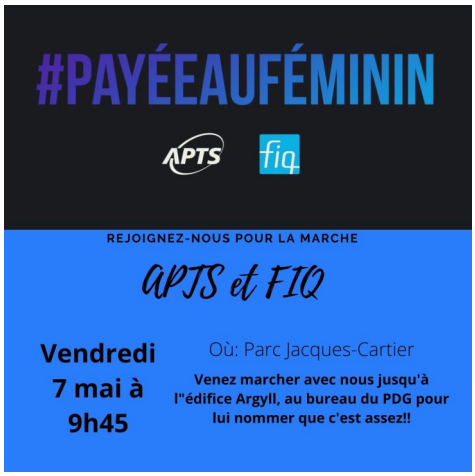

Joignez vous à nous en grand nombre!

Le point de rencontre est au Parc Jacques Cartier à Sherbrooke. En alliance avec la FIQ, nous irons devant les bureau du Dr Tremblay (PDG), afin de lui exprimer nos demandes de la présente négociation intersectorielle.

Vous êtes toutes et tous les bienvenu.e.s

La convention et vous

Par Christine St-Laurent, Conseillère syndicale

L'Employeur rend disponible, au plus tard le 15 avril 2021, le programme des congés annuels (Article 11.10 des dispositions locales).

Lors d'un transfert, d'une promotion ou une rétrogradation survenant avant la prise du congé annuel, la personne salariée mutée prend son congé annuel aux dates prévues, à moins d'entente contraire avec l'Employeur.

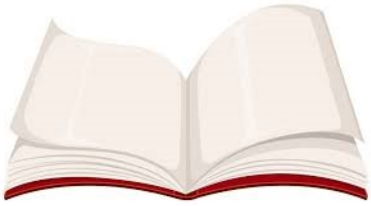

De plus, **IL EST TRÈS IMPORTANT DE SAVOIR QUE:** lors d'une période d'invalidité, il est de **VOTRE** responsabilité d'informer l'employeur que vous êtes dans l'impossibilité de prendre votre congé annuel, et ce, afin d'être en mesure de reporter la prise de vos congés. Advenant un oubli de votre part, vous serez rémunérés à même votre banque de congé annuel et non en invalidité, vous ne pourrez donc pas reprendre vos congés .

Si vous avez des questionnements, le sujet des vacances est traité à l'article 11 des dispositions locales. N'hésitez pas à nous contacter!

Notre calendrier

Depuis février dernier nous avons cumulé plusieurs rencontres: En voici un bref survol non exhaustif:

CG (instance nationale regroupant des représentants de chacun des exécutifs):

- 10 février 2021
- 10 mars 2021
- 24-25 mars 2021
- 6 avril 2021

Conseil syndical (instance locale regroupant les agents de liaison):

- 11 mars 2021

AGS (Assemblée générale spéciale):

- 14-15 avril 2021

Rencontres bi-hebdomadaire sur la situation socio-sanitaire due à la COVID avec la DRHCAJ sont devenue des rencontres hebdomadaires. Cela totalise autour d'une douzaine de rencontres depuis février dernier.

Dû à la situation socio-sanitaire, les présences aux locaux syndicaux ne sont toujours pas recommandés. N'hésitez pas à nous appeler ou nous écrire si vous avez besoin de discuter avec nous!

En terminant, surveillez nos communications, nous vous inviterons très bientôt à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 26 mi prochain sous le format virtuel.

Pause café

Dans le cadre de la journée des travailleurs qui aura lieu le 1er mai prochain, nous vous invitons à participer à notre concours. Pour gagner, Envoyez nous ces phrases complétées:

J'ai le réseau à cœur parce que:

Je me mobilise parce que:

Prenez vous en photo avec les phrases écrites devant vous ou encore prenez en photo les phrases écrites seulement. **Soyez créatifs!! Nous effectuerons un tirage pour choisir 4 gagnant.e.s au hasard. Les gagnant.e.s auront comme prix de présence, une valeur de 20 $ d'une entreprise locale de leur choix. Le concours se terminera le 15 mai 2021.**

Tirage la semaine qui suivra. Participez en grand nombre!

Envoyez-nous votre photo à: **mobilisa-**

APTS Estrie

Pour nous rejoindre APTS CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Adresse courriel :estrie@aptsq.com
Téléphone : 1-844-819-5757 **poste** 43200

Pour des informations APTS:
Site internet APTS :
https://www.aptsq.com/fr/accueil.aspx
Page Facebook APTS Estrie :
https://www.facebook.com/syndicatAPTSEstrie/
Page Facebook APTS National :
https://www.facebook.com/SyndicatAPTS

Votre exécutif Local

De gauche à droite: Isabelle Mantha, Présidente; Jacinthe Galaise Vice-présidente par intérim; Manon Lacroix, trésorière; Mélanie Grenier, Secrétaire; Simon Brossoit, Directeur CHUS; Valérie Mercier, Directrice Ouest par intérim; Phil Turcotte, directeur Est par intérim; Chantal Lamadeleine, directrice DPJ DPJE en surcroit; Annie-Claude Rivest, directrice Sherbrooke par intérim

Danny Roulx
Représentant National

Catherine Bresse
Directrice première ligne

De gauche à droite: Annie Sabourin, déléguée SST; Danny Lamoureux A.M.I; Matthieu Ouellette, A.M.I

Vous avez un.e collègue dont nous pourrions raconter l'histoire dans notre prochaine parution? Dites-nous le en écrivant à: jgalaise.05@aptsq.com